

Gaëlle,
Directrice d'une école maternelle de deux classes,
décentrée d'un village, 10 jours de décharge par an.

« La situation de mon école est privilégiée et permet grâce à sa dimension et sa situation une qualité relationnelle avec les acteurs de l'école exceptionnelle.

Cette dimension humaine me permet de vivre mon métier d'enseignante avec beaucoup de plaisir et je ne suis pas prête à y renoncer.

Ma fonction de directrice me conviendrait parfaitement si je ne devais pas me couper en quatre pour le fonctionnement du bureau pendant les heures de classe ou en dehors le plus souvent.

Ce que je veux :

L'aide administrative, même pour une petite école, reste indispensable pour tout ce qui est gestion des relations avec l'extérieur.

Un temps accru de décharge, avec un positionnement décidé selon un calendrier fixé à l'avance, me permettrait d'effectuer les tâches administratives de façon sereine.

Garder des espaces scolaires à dimension humaine avec de vrais moyens pour un fonctionnement serein des directions d'écoles.

Ce que je ne veux pas :

Une fusion avec les écoles du village impliquerait la création d'une super école de 14 à 22 classes, engendrerait un fonctionnement d'une grande lourdeur et on passerait du qualitatif au quantitatif.

La création d'écoles primaires qui entraînerait le rassemblement d'un trop grand nombre de collègues sur la même ligne pédagogique, gommant les différences, amoindrissant les démarches innovantes pour conduire à une triste uniformisation pédagogique. »

Isabelle,
Directrice d'école maternelle en ville, 5 classes et un jour de décharge

« Je n'ai pas assez de temps pour assurer complètement les charges de la direction d'école qui se sont beaucoup complexifiées. Cependant, je ne veux pas arrêter d'enseigner !

Le projet de suppression de l'école maternelle et le regroupement avec l'école élémentaire en école primaire signifierait pour ma situation une école à 14 classes, avec 28 adultes à gérer (collègues, ATSEM, AESH) . C'est beaucoup trop même avec une décharge complète !

Je veux du temps de décharge en plus, des formations de gestion des conflits et des relations avec les partenaires de l'école, et une reconnaissance du travail fourni. »

Corinne,
Directrice d'école maternelle REP+ de neuf classes,
50% de décharge

Je totalise en moyenne 60 à 70 heures de travail hebdomadaire et à ce prix je ne m'attache vraiment qu'aux priorités ! Je suis à la fois : gardienne, agent de sécurité, secrétaire ...avant d'être enseignante puis enfin directrice.

La direction d'école est pour moi une mission rendue impossible tant par l'empilement des tâches administratives que par la position solitaire du directeur, intermédiaire entre administration, mairie, acteurs de terrain (famille, enseignantes, AESH, ATSEM)

Mes attentes :

Le retour des EVS mais sous la forme d'emploi pérenne et formé.

Le projet à ses débuts me séduit :

Tout d'abord car il propose l'obtention d'un statut de chef de service pour le directeur qui va lui permettre d'organiser le service en tenant compte des besoins de l'école. Pour le moment rien n'est possible sans le plein-accord unanime des collègues PE. Cela permettrait d'éviter les dysfonctionnements et l'inertie

Il offre la possibilité aux directeurs qui le souhaitent de conserver des activités régulières d'enseignement auprès des élèves

Par contre :

Pour moi, le chef de service devrait rester sous contrôle hiérarchique pour éviter les abus et ne pourrait intervenir dans l'évaluation des enseignants de l'école.

ETATS GENERAUX DE LA DIRECTION D'ECOLE « TOUS LES PE SONT CONCERNES »

Le 27 septembre dernier, ce sont 6 collègues directrices de notre département qui ont pris le train direction la capitale pour se rendre aux États Généraux de la direction d'école. Ce voyage entrepris était la suite d'un travail mené depuis deux ans par le SNUipp-FSU 84 au côté des directeurs pour les accompagner dans la reconnaissance de l'augmentation des charges liées à la direction d'école.

Dans la salle, 200 directeurs venus de tous les départements s'expriment, s'écourent. Le constat est sévère : toutes les enquêtes et témoignages se confondent et montrent que les collègues directeurs-trices n'en peuvent plus !

Tout ce qui s'est exprimé lors des RIS et des stages syndicaux dans notre département s'est retrouvé formulé dans les 60 États Généraux départementaux qui se sont tenus.

Frédéric Grimaud, PE dans le 13 et chercheur rattaché à l'équipe ERGAPE de l'université de Provence est intervenu pour livrer une partie de ses recherches sur son nouveau sujet d'étude : le chantier de la direction d'école.

Il met en évidence, au travers de sa méthode « du sosie » la surcharge des directeurs en montrant aux collègues présents des exemples de leurs multiples adaptations aux différentes situations, tout au long de leur temps passé dans les écoles. Il pointe du doigt une santé au travail de plus en plus altérée.

Pour tous, la question centrale, à l'heure où le gouvernement annonce l'ouverture de négociations sur le devenir de la direction d'école, est de définir « quelle direction pour l'école nous voulons ? »

Les avis divergent : certains directeurs sont prêts à démissionner, d'autres le « nez dans le guidon » n'attendent rien de bien et enfin d'autres sont tentés par un statut.

La parution récente du rapport de la « mission flash » de deux députées de l'Assemblée Nationale s'impose dans les débats.

Si ses constats sont proches de ceux des collègues, ses propositions s'en éloignent tant elles paraissent accompagner des orientations ministérielles :

Proposition de remise en cause de l'unicité de corps des directrices et directeurs :

- une décharge à mi-temps dans une école de moins de 10 classes pour celles et ceux qui souhaitent rester PE et continuer à enseigner,
- une décharge totale au-dessus de 10 classes mais passant obligatoirement par une sortie de l'enseignement et un statut comparable à celui des chefs d'établissements du 2nd degré.

Ce n'est qu'une enquête mais certaines conclusions alertent :

- l'introduction de la scolarité obligatoire dès 3 ans rendrait obsolète la distinction entre école maternelle et école élémentaire. Il pourrait ne plus y avoir que des écoles primaires,
- les PE pourraient passer du cycle de la maternelle aux cycles 2 et 3 sans changements d'affectation,
- les directeurs déchargés à 50 % pourraient ne pas avoir de charge de classe s'ils le souhaitent mais enseigneraient autrement dans l'école : décrochage, APC, voire remplacements des collègues PE absents...
- l'éparpillement des écoles serait un coût budgétaire et créerait des inégalités
 - * les petites écoles seraient mises en réseau avec un directeur unique (avec un véhicule de fonction ?),
 - * dans le cadre de la liaison cycle 3 - collège, des CM seraient inclus dans des collèges,
 - * les directeurs accorderaient les autorisations d'absence aux PE adjoints,
 - * l'aide administrative aux directeurs pourraient être effectuée soit en mutualisant les secrétariats des IEN, soit sous forme de stage professionnel par les PES, soit par les secrétariats des mairies...
 - * les directeurs chefs d'établissements ne pourraient revenir à l'enseignement et auraient les mêmes contraintes statutaires que dans le secondaire avec une affectation décidée et une lettre de mission du DASEN.

Par la réunion des États Généraux nationaux, avec la mise en question de la direction d'école dans les départements, comme lors des groupes de travail avec l'administration en Vaucluse, le SNUipp-FSU a obligé le ministère à l'ouverture de négociations début 2019.

Pour le SNUipp-FSU, la question de la direction d'école est liée au fonctionnement général de l'école et à sa philosophie. Elle concerne tous les enseignants.

Lors des négociations, il déclinera son projet d'une école Publique à taille humaine où les directeurs et les professeurs des écoles pourront exercer leurs missions dans de bonnes conditions de travail et de santé au travail. Pour la direction, le SNUipp-FSU privilégiera l'entrée par la demande de temps de décharge et la création d'emplois pérennes d'aide à la direction d'école.

Il s'opposera au projet de rationalisation de la gestion des écoles voulu par le gouvernement.

Au niveau du département, après les premières annonces du ministère, le SNUipp-FSU proposera des RIS spécifiques et un stage sur le deuxième trimestre. Il y invitera Frédéric GRIMAUD et Paul DEVIN (secrétaire général du syndicat des IEN de la FSU) pour alimenter les débats.



Corinne,
Directrice d'école de cycle 2 à 7 classes, en milieu rural,
avec un jour de décharge.

« La direction d'école me prend un temps considérable et entre dans ma sphère privée.

Pour pouvoir rester sur le pilotage relationnel de l'école, j'ai choisi de faire le travail administratif très globalement sur mon temps personnel. Je suis toujours à la recherche de moyens pour pouvoir communiquer tout en gagnant du temps.

Notre école vit au travers de nos conseils de maîtres réguliers avec une réelle implication de tous.

Je ne suis pas prête à renoncer à avoir une classe. Je suis avant tout une enseignante et je pense que pour garder le lien avec les collègues mais aussi les familles et savoir de quoi on parle, c'est important.

Ce que je veux :

Garder ma « santé au travail » en ayant du temps en plus pour la direction d'école. Voir mes heures supplémentaires comptabilisées et indemnisées à minima.

Que les pouvoirs du conseil des maîtres soient étendus et qu'il soit reconnu comme entité auprès des partenaires de l'école. »

Béatrice,
Directrice d'une école de 7 classes plus une ULIS et une UP2A,
un tiers de décharge.

Je sens très nettement la dégradation de mes conditions de travail depuis la disparition du poste d'AAD. Je constatais déjà avant que le travail de direction est très prenant et déborde beaucoup mais au moins je pouvais me consacrer d'abord au cœur de mon métier. Maintenant je ne peux plus. Je dois faire le factotum : ouvrir, répondre, ranger, faire de la manutention...

La présence de 12% d'élèves porteurs de handicap, dont certains en ULIS, alourdit aussi mon travail de direction.

Pourtant, je ne souhaite pas avoir de statut !

Si je pouvais me concentrer sur mon travail de PE et de directrice sans les petits à côté où je me transforme en concierge, je pense que je vivrais mieux ma situation.

Pour autant, une augmentation du temps de décharge et une reconnaissance financière me paraissent incontournables.

Sandra,
Directrice de cycle 3 en RPI en milieu rural, une classe,
4 jours de décharge annuels

« Les tâches administratives me prennent un temps considérable majoritairement sur du temps personnel.

Pourtant, je tiens à l'existence de cette forme d'école, petite, à taille humaine. Cela fait vivre les villages et n'empêche pas le partage de projets pédagogiques avec les classes du RPI ou du secteur.

Pour moi, la direction rime avec le fait d'avoir une classe ou du moins un vrai rôle pédagogique à mener.

Comme c'était bien avec une aide administrative !! Ne serait-ce que pour ne pas être seule dans l'école !

J'ai peur d'un futur recrutement de directeurs qui n'auraient jamais mis les pieds dans une classe !

Je souhaiterais : outre un retour des EVS, un vrai temps de décharge (au moins un jour par mois), des aides et un soutien hiérarchique plus significatif, des tâches administratives réellement simplifiées et une formation de qualité ».